

**ARRETE relatif à la composition du  
Comité de coordination de la lutte contre  
les infections sexuellement  
transmissibles et le virus de  
l'immunodéficience humaine de la région  
Nouvelle-Aquitaine**

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine,**

- Vu** Le code de la santé publique, notamment les articles L. 1434.1, L. 3121-2 et D. 3121-34 ;
- Vu** La loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique ;
- Vu** La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- Vu** La loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;
- Vu** Le décret n° 2017-682 du 28 avril 2017 relatif à la coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine ;
- Vu** L'arrêté du 4 octobre 2006 relatif aux modalités de composition des comités de coordination de lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;
- Vu** L'arrêté du 25 avril 2017 fixant la prolongation des mandats des membres des comités de coordination de la lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine ;
- Vu** L'arrêté de l'ARS Aquitaine du 26 octobre 2011 relatif à la liste des membres du comité de coordination de la lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine, modifié ;
- Vu** L'arrêté du 6 décembre 2011 fixant la composition nominative du comité de coordination de la lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) de Midi-Pyrénées - Limousin, modifié ;
- Vu** L'arrêté de l'ARS Centre n° 2012-SPE-0012 du 16 février 2012 portant abrogation de l'arrêté n° 2011-SPE-0072 et de l'arrêté n° 2012-SPE-0002, et relatif à la nomination des membres du comité de coordination de la lutte contre l'infection due au virus de l'immunodéficience humaine, modifié ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

Le nombre de sièges du comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine de Nouvelle-Aquitaine est fixé à 50 membres titulaires et 50 membres suppléants.

**Article 2 :**

Le nombre des membres titulaires de chaque collège est fixé à :

- Collège 1 : Représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux pouvant être choisis parmi les professionnels de santé y exerçant : 14
- Collège 2 : Représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé : 17
- Collège 3 : Représentants des malades et usagers du système de santé : 10
- Collège 4 : Personnalités qualifiées : 9

**Article 3 :**

Chaque membre de chacun des quatre collèges est nommé avec un suppléant chargé de le remplacer.

**Article 4 :**

Le mandat des membres titulaires et suppléants du Comité est de quatre ans.

Tout membre titulaire qui cesse ses fonctions en cours de mandat est remplacé, pour la durée du mandat restant à accomplir, par son membre suppléant.

**Article 5 :**

Sont désignés pour siéger au Comité de coordination de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine de Nouvelle-Aquitaine :

**Collège 1 - Représentants des établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux pouvant être choisis parmi les professionnels de santé y exerçant :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Mme ZAMARON Sophie (CHU de Bordeaux)	M. DUMOULIN Xavier (Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan)
Dr LACOSTE Denis (Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux)	Dr GABORIEAU Valérie (Centre Hospitalier de Pau)
Pr DABIS François (ISPED - Bordeaux )	Dr CAUBET Olivier (Centre Hospitalier de Libourne)
Pr CAZANAVE Charles (Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux)	Dr CASTERA Philippe (AGIR 33 - Bordeaux)
Dr GERARD Yann (Centre Hospitalier de Dax)	Dr FARBOS Sophie (Centre Hospitalier de la Côte Basque)
Pr BONNET Fabrice (Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux)	Dr HESSAMFAR Mojgan (Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux)
Dr GENET Claire (Centre Hospitalier Universitaire de Limoges)	M. PASCUAL José (Centre Hospitalier Universitaire de Limoges)
Dr PINET Pauline (Centre Hospitalier Universitaire de Limoges)	Mme CORNIL Céline (Centre Hospitalier Universitaire de Limoges)
Pr SILVAIN Christine (Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers)	Dr GRAND-COLIN Stéphanie (Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers)
Dr LE MOAL Gwénael (Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers)	Dr ESELDOORN Antoine (Centre Hospitalier de Châtellerauld)
Pr ROBLOT France (Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers)	Dr BEBY-DEFAUX Agnès (Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers)
Dr SUNDER Simon (Centre Hospitalier de Niort)	Dr DOS SANTOS Anabèle (Centre Hospitalier de Niort)
Dr RICHE Agnès (Centre Hospitalier d'Angoulême)	Dr GROSSET Marine (Centre Hospitalier d'Angoulême)
Dr VENISSE Nicolas (Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers)	Mme IRI Takako (Centre Hospitalier de Châtellerauld)

**Collège 2 - Représentants des professionnels de santé et de l'action sociale de la prévention et de la promotion de la santé :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Mme RAHIS Anne-Cécile (Espace Santé Etudiants, Université de Bordeaux)	Mme PETINIAUD Estelle (La Case - Bordeaux)
Mme TOURNE Maryse (IPPO - Bordeaux)	Dr ALLA Marielle (IPPO - Bordeaux)
Dr CAMBOU MATTEI Jeannette (Réseau VIH 24 - Périgueux)	Mme JEHANNIN-SALON Pascale (CEGIDD 24)
Dr CAUNEGRE Laurence (CEGIDD 40)	Dr ROMEO ROYO Maria (CEGIDD 64 - Bayonne)
Dr SINEY BRETON Isabelle (CEGIDD 33)	Dr DIONE Aïda (CEGIDD 47)
Dr FAURE Isabelle (Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux)	Mme POUGEARD Michèle (SAMSAH - Bègles)
Mme MADELINE Guylène (GAPS - Bordeaux)	Mme LASSALLE Claude (GAPS - Bordeaux)
Dr MARSAN Jean-Bernard (CACIS - Bordeaux)	Mme BLAZY Isabelle (CACIS - Bordeaux)
Dr FOUCHER Juliette (Centre Experts Hépatite Aquitaine)	M. OLEIZOLA Cyril (Médecins Du Monde BIZIA- Bayonne)
M. MARTIAL François (URPS NA Pharmaciens)	Dr DOERMANN Henry-Pierre (URPS NA Biologistes médicaux)
Dr ABRAHAM Bruno (CeGIDD 19)	Dr CAZALS Nicolas (CeGIDD 19)
M. ARNOU Guillaume (CeGIDD 16)	M. PRUNEAU François (CeGIDD 16)
Dr PASDELOUP Thierry (Centre Hospitalier de Saintes)	Dr BELSUNCE Carine (CeGIDD 17 - Saintes)
Dr RONCATO-SABERAN Mariam (CeGIDD 17 - La Rochelle)	Mme SARRAILH Anne-Lise (Centre Hospitalier de La Rochelle)
Mme COURTADE Aurélie (CeGIDD 79)	Mme TEMPEREAU Gaëlle (CeGIDD 79)
Mme MOUDOULAUD Delphine (CeGIDD 87)	Dr DUCROIX-ROUBERTOU Sophie (CeGIDD 87)
Dr AUBRY Philippe (CeGIDD 86)	Dr ALBOUY Marion (CeGIDD 86)

**Collège 3 : Représentants des malades et usagers du système de santé :**

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
M. DEVAUX Philippe (Le Girofard - Bordeaux )	M. ROULLIN Cyril (SIS Animation - Bordeaux)
M. MERMOZ Christian (AIDES ALPC)	Mme MONSEGU MOULIE Karine (AIDES 64)
Mme LATRECHE Kalida (AIDES 33 - Bordeaux)	Mme MOTTIER Perry (AIDES 33)
M. WEMELLE Bernard (AIDES 87)	Mme MOREAU Sonia (AIDES 79)
M. TRIBOU Pascal (AIDES Aquitaine)	Mme LEBARBANCHON Sophie (AIDES 64)
Mme HECKMANN Sandrine (MFPF 64)	Mme MAUGET Christine (MFPF 86)
Mme DAVID Sandrine (AIDES LPC)	Mme CAUVIN Sokhna (AIDES 33)
M. ROULHIAC Sylvain (Entr'AIDSida Limousin)	Mme BESSE Sandrine (Entr'AIDSida Limousin)
M. JACOUX Quentin (AIDES NA)	M. PLISSON Cédric (AIDES 86)
M. PENAGOS PILA Eric (AIDES 17)	Mme LAMANT Julie (AIDES 17)

**Collège 4 : Personnalités qualifiées :**

Titulaire	Suppléant
Mme QUENNEPOIX Valérie (Médecins du Monde - Bordeaux)	Mme DUMITRESCU Mihaela (Médecins du Monde - Poitiers)
Mme ORAZIO Sandra (Rectorat – Académie de Bordeaux)	Mme DEVAINE Elisabeth (Rectorat – Académie de Limoges)
Dr FERRAND Hélène (Centre Hospitalier de Libourne)	Mme LAZES Aurélie (CEID - Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies)
Dr RAYMOND Isabelle (Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux)	Dr SAILLOUR Florence (Unité des Méthodes d'Evaluation en Santé - Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux)
Dr REILLER Brigitte (CEID - Bordeaux)	M. BROCAS David (ENIPSE)
Dr LEMONNIER Fabienne (Unité Sanitaire de Gradignan)	Dr KEBBAB Kamel (Unité Sanitaire de Vivonne)
Pr WEINBRECK Pierre (Centre Hospitalier Universitaire de Limoges)	Pr FAUCHER Jean-François (Centre Hospitalier Universitaire de Limoges)
Pr ROGEZ Sylvie (Centre Hospitalier Universitaire de Limoges)	Dr HANTZ Sébastien (Centre Hospitalier Universitaire de Limoges)
Mme TOURNADRE Estelle (IREPS 86)	Mme HANNECART Sandrine (IREPS Aquitaine - Bordeaux)

**Article 6 :**

Le Directeur de la Santé Publique de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

**15 MAI 2017**

Le Directeur Général de l'Agence Régionale  
de Santé Nouvelle-Aquitaine,

La Directrice générale adjointe  
de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine

Hélène JUNQUA